



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à la réduction du capital / réduction ou suppression des parts sociales

Date de publication: SHAB 31.03.2023

Date de fin de visibilité prévue: 31.01.2026

Numéro de publication: SR05-0000005274

Entité de publication

Etienne Jeandin & Gerard Defacqz, Avenue Jules-CROSNIER 8, 1206 Genève

Cette publication remplace la publication portant le numéro SR05-0000005176

Appel aux créanciers Société anonyme : réduction du capital-actions SARLAT S.A.

Organisation concernée:

SARLAT S.A.

CHE-107.857.522

chemin du Pré-Fleuri 10

1228 Plan-les-Ouates

Indications sur l'appel aux créanciers:

Capital social antérieur (en CHF, sauf indication contraire): CHF 550'000.--

Nouveau capital social (en CHF, sauf indication contraire): CHF 200'000.--

Décision de:

l'Assemblée Générale des actionnaires et du Conseil d'administration

Remarques juridiques:

Les créanciers peuvent produire leurs créances et exiger d'être garantis.

Remarques juridiques complémentaires:

Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés. Les créances sont produites par écrit, avec indication du montant et du motif juridique

Délai : 1 mois

Fin du délai: 13.03.2023

Point de contact:

SARLAT S.A.
chemin du Pré-Fleuri 10
1228 Plan-les-Ouates

Remarques:

La réduction passe par remboursement et annulation de 350 actions nominatives, liées selon les statuts, de CHF 1'000.-- chacune. Dorénavant, le capital-actions sera de CHF 200'000.--, divisé en 200 actions nominatives, liées selon les statuts, entièrement libérées de CHF 1'000.-- chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 653m CO, il est constaté que les créances restent entièrement couvertes malgré la réduction du capital.